



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E53368

VALABLE JUSQU'AU 14/02/2024

ÉDITÉ LE 12/01/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/01/1999
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 20/02/2004
30 000

Raison sociale : ALVES ARMANDO

ZA DE LA BARGETTE
6 RUE LEO LAGRANGE
42270 SAINT PRIEST EN JAREZ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE 421 652 017 00037

Téléphone : 04 77 33 28 99
Portable : 06 08 43 37 98

Fax : 04 77 34 28 37

Siret : 421 652 017 00037

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8202984

Site Internet :

E-mail : salima@armandoalves.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 58754831

Responsabilité légale :

ALVES ARMANDO GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 58754831

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Effectif moyen : 37

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m² Mention RGE	26/11/2019
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m² Mention RGE	26/11/2019
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m² Mention RGE	26/11/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.